

Bâtiment et Travaux Publics en Haute-Normandie

9 712 en 2008

Durée moyenne de formation : **28 heures**

3,2 % du BTP national

1 122 stagiaires provenant des entreprises de moins de 10 salariés

Durée moyenne de formation : **51 heures**

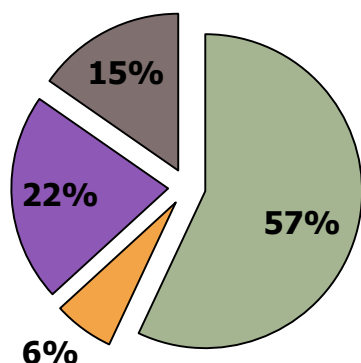
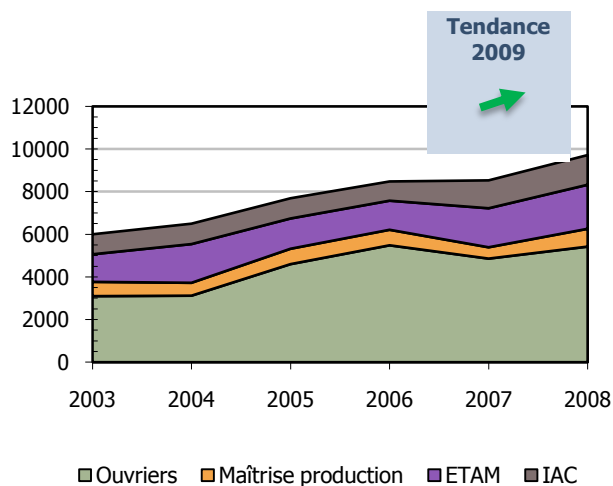
8 590 stagiaires issus des entreprises de plus de 10 salariés et plus

Durée moyenne de formation : **25 heures**

Nombre de stagiaires comptabilisés à partir des dossiers de stages suivis par les salariés des entreprises du BTP dans le cadre du plan de formation et du Capital de Temps Formation financés par les OPCA du BTP

Source : GFC-BTP, FAF SAB

Domaines de formation	Nb stagiaires	Part
Ensemble Techniques BTP	3 137	32,3%
dont Maçonnerie, carrelage	159	1,6%
dont menuiserie, charpente, couverture	56	0,6%
dont plomberie, chauffage	307	3,2%
dont peinture, revêtements, plâtrerie	104	1,1%
dont métallerie	2	0,0%
dont électricité	392	4,0%
dont Travaux Publics	154	1,6%
dont conduite engins et mécanique	1 205	12,4%
dont divers BTP	758	7,8%
Conduite VL-PL	361	3,7%
Sécurité	2 942	30,3%
Organisation, production	433	4,5%
Etudes, métré, dessin	231	2,4%
Qualité	64	0,7%
Informatique	775	8,0%
Gestion, management	985	10,1%
Commercial	119	1,2%
Administratif	243	2,5%
Formation générale	108	1,1%
Divers	314	3,2%
TOTAL BTP	9 712	100,0%



Une augmentation régulière du recours à la formation (+14% en 2008)

Depuis 2003, le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation est en augmentation sensible pour l'ensemble des segments de qualification. La progression est de +62 % entre 2003 et 2008 (6 ans), mais elle est de +75% pour les ouvriers sur cette même période.

En 2008 on assiste à une forte progression des formations « Techniques du BTP » et dans une moindre mesure à « l'Informatique », mais aussi à une baisse très significative des formations « Conduite VL/PL ». Les formations « sécurité » et « techniques du BTP » représentent plus de 62% des formations suivies en 2008.

Depuis cette année nous disposons d'un détail des « techniques du BTP » qui devra permettre de mettre en évidence la mobilisation des professionnels sur certains de ces aspects importants liés aux enjeux du Grenelle.